AVIS D'ÉLECTION.

CONFORMÉMENT à un writ d'élection, en date du 4 août 1849, et à moi adressé par son Excellence Isaac Johnson, gouverneur de l'État de la Louisiane, les votants dûment qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente qu'une élection aura lieu le lundi, 5 de novembre prochain, pour nommer les officiers suivants, savoir :

Un gouverneur et un lieutenant gouverneur, dont le terme sera de quatre ans.

Un auditeur des comptes publics, dont le terme sera de deux ans.

Un représentant pour le premier district congressionnel, composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard, du faubourg Trémé, de la première et de la troisième Municipalités, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel composé de la seconde Municipalité dans la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche-Intérieure et Terrebonne.

Deux sénateurs pour le district composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, située sur la partie est du Mississipi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard et cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi.

Un représentant à la législature pour la rive droite de la paroisse d'Orléans.

Un pour le premier district	Paroisse d'Orléans	
Trois pour le second district	do	
Six pour le 3me district	do	
Trois pour le 4me district	do	
Trois pour le 5me district	do	
Deux pour le 6me district	do	
Deux pour le 7me district	do	
Deux pour le 8me district	do	
Un pour le 9me district	do	

Un greffier pour chacune des cours de district établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un shériff et un coroner pour la paroisse d'Orléans.

Un juge de paix pour les premier et second districts représentatifs.

Un pour le troisième district représentatif.

Un pour le quatrième district représentatif.

Un pour le cinquième et sixième districts représentatifs.

Un pour le septième, huitième et neuvième districts représentatifs.

Et un pour cette partie de la paroisse située sur la rive droite du fleuve.

Le bureau de justice situé entre les rues Félicité et [illegible] et Chausse, "Première justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Celui qui est situé entre les rues Julie et Canal, "Seconde Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Celui qui est situé entre les rues Canal et St-Louis, "Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Celui qui est situé entre les rues St-Louis et Esplanade, "Quatrième justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Celui qui est situé dans la Troisième Municipalité, "Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Et celui qui est situé dans cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve située sur la rive droite du fleuve Mississipi, "Sixième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Un constable pour la Cour de Justice de Paix, située dans le district compris entre les rues Félicité et Julie.

Un pour la Cour de Justice de Paix située entre Julie et Canal.

Un pour la Cour de Justice de Paix, située entre Canal et St Louis.

Un pour la Cour de Justice de Paix située entre les rues St-Louis et Esplanade.

Un pour la Cour de Justice de Paix située dans la Troisième Municipalité.

Et un pour la Cour de Justice de Paix, située dans cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Un assesseur de taxes pour chaque district représentatif, et un pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Un collecteur de taxes pour chaque district représentatif.

Les polls seront ouverts au jour sus mentionné de huit heures du matin jusqu'à six heures du soir aux endroits et sous la direction des juges et greffiers qui seront désignés par le Conseil Général de la ville de la Nlle-Orléans, et par le juge de paroisse pour cette partie de la paroisse située sur la rive droite du Mississipi.

L'élection devant être conduite et les retours faits conformément à la loi.

JOHN L. LEWIS, Shérif.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, 25 septembre 1849. 29 sept

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé

Surplus de 200,000 en réserve.

JAMES WALKER, Secrétaire. JAMES A. PORTER, Président.

ASSURANCES contre les risques de mer et de rivière [illegible] W. B. PARTEE, agent.

PAUL JUGE Fils. C. FABRE.

PAUL JUGE Fils & Co.

[illegible] Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive &c. Et Marchands Commissionnaires, 27, rue St Louis.

CHS. A. BARRIERE, *Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,*

N° 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] de marchandises françaises [illegible]

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER, [illegible], rue St Louis et au Vieux Bassin, Nouvelle-Orléans. [illegible] Monuments, Inscriptions [illegible]

J. N. RICULFI & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES et importateurs *De Cigares de la Havane, Café et Sucre,* No 17, rue de la Commune.

JOHN O. WOODRUFF & Co. MAISON de commission, agents de la ligne de paquebots [illegible] Louisiane et New York, No 93, rue des Magasins. JOHN O. WOODRUFF, JAMES E. WOODRUFF.

Propriétés à Vendre. [illegible]

Demande de Maisons. [illegible] A. BLACHE, 39, Vieille Levée.

A LOUER—Les magasins [illegible] Pierre No 92 et 94 [illegible] PABLO GELPI.

A LOUER—No 111, rue de la Vieille Levée. [illegible]

A LOUER—Deux maisons en briques [illegible] No. 162 [illegible]

A LOUER—Le magasin No 25, rue Tchoupitoulas. [illegible] S. J. HART & Co.

A LOUER—[illegible] Douane, No. 49 [illegible] Chartres et le Passage [illegible] REDON, encoignure des rues de Chartres et de la Douane. 14 sept

A LOUER—Trois maisons en briques, rue [illegible] le nouveau théâtre de [illegible] et Baronne. [illegible] EDWARD SHIFF, No 78, rue du Canal.

A LOUER—Deux magasins à trois étages, encoignure des rues Hôpital et [illegible] EDWD SHIFF, 78, rue du Canal.

A LOUER—Un magasin situé rue de la Vieille Levée, No 79, [illegible] A. LAROSE.

A LOUER—Le magasin avec appartements, situé rue de la Vieille Levée, No [illegible] encoignure de la rue Du [illegible] rue de l'Annonciation, à [illegible] rue Edward [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis.

MAISON A LOUER—Une maison en briques [illegible] LEOPOLD JEANNET, 72, rue St Louis.

A LOUER—[illegible] LEOPOLD JEANNET, 72, rue St Louis.

A LOUER—La propriété connue sous le nom de Sucrerie à sucre Washington, située rue [illegible]

CETTE [illegible] S'adresser au No 47, rue Bienville. 11 juin

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en briques, situées à l'encoignure des rues Trémé et [illegible] [illegible] PHILIP WILLMANN, No 286, rue Ste Anne, encoignure Robertson, ou au No 4, Front Levée, entre Douane et Bienville. 11 août

A LOUER—Le magasin à quatre étages, No 3, rue du Front, entre Canal et Crossman. Possession en sera donnée de suite. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune. 11 août

A LOUER à $45 par mois, le second étage non occupé par le collège, composé de 4 à 5 appartements, très commodes, parfaitement aérés, entourés d'un beau balcon, avec chambre pour domestique, cuisine, décharge et jardin. S'adresser à M. Malavergne, et en son absence à MM. Kernan et Caboche. 24 août

A LOUER.—La cour, les étables et les magasins face à la rue des Remparts, traversant [illegible] jusqu'à la rue du Bassin, entre St-Louis et Toulouse et parfaitement bien disposés pour une remise, ayant 22 loges pour remiser les voitures &c. Il y a également sur les lieux une belle maison. Prix du loyer, $1,200 par an.—S'adresser à ROBERT MURPHY, 62, Vieille-Levée.

A LOUER.

DEUX magnifiques salons pouvant être réunis [illegible] au 1er, [illegible] Bourbon, [illegible] R. D. PANIS

[illegible] ASSURANCES [illegible] MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE [illegible] sur le PRINCIPE M[illegible]

LE CRESCENT [illegible] DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Avec un capital [illegible] garanti de

200,000 piastres

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues Camp et Gravier, sur

L'Incendie et les Risques de Mer et des Fleuves, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties pour ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses affaires ne pouvant être contrôlées par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au génie d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent tirer des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. F. C. Vias,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barriere,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Ribard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
P. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
F. Y. Carlisle.	

SAMUEL BELL, Président.
Thos. A. Adams, Vice-Président.
Chas. J. Mansoni, Secrétaire. 25juil—1an

BALANCES! BALANCES!!

BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissant la commodité à la justesse sont regardées, dans les États du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras : ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New York; de l'État de New York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie, de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les États du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras; donnant ainsi à chacun la faculté de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par

PRIESTLEY & BEIN, 89 et 91, rue du Camp. 3 fev

BUREAU DES DIRECTEURS DES ASSURANCES

Nlle Orléans, 11 septembre 1849.

A une assemblée des directeurs des compagnies d'assurances tenue le 4 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu que, à dater de lundi 1er octobre prochain nulle assurance ne sera faite dans aucun bureau de la ville après cinq heures du soir.

JAS. H. WHEELER, Sec. pro tempore. 11 sept—1m

EN GROS ET EN DÉTAIL, **aux prix de Paris.**

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSNY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, à sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St Louis. 22 dec 1an

DÉPOTS DES VÉRITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 200, Rue du Cirque, No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L. A. GUILLEMAIN, Agent. 15 mai 1an

HENRY NOEL, *MAISON D'IMPORTATION,* RUE ROYALE, No 103, *Attenante à la Banque de l'État.*

EN magasin et à vendre
150 caisses Château Lafitte
100 caisses [illegible]
60 caisses Château Margaux
60 caisses Château Yquem
75 caisses Chambertin de 1844
3/4 Vieux Cognac.
[illegible] fûts Eau de vie.

NOTA. Tous ces vins sont de qualité supérieure et les bouteilles ne laissent rien à désirer pour le cachetage. 17 sept

California Planing & Saw Mill, *Rue de la Levée, No 165, entre les rues du Congrès et de l'Indépendance.*

CET établissement a toujours un grand assortiment de planches de pin et de cyprès très secs, Bois de charpente de toutes dimensions et des meilleures qualités.

Poteaux et lambourdes de cèdre.

Dépôt de planches préparées avec soin, ainsi que [illegible] passées au moulin.

Cet établissement situé sur le fleuve, ayant le privilège du wharf, offre un grand avantage et une grande économie de charrois aux navires qui veulent prendre un chargement de bois de charpente.

Sable du fleuve à bon marché.

Les commis de la Troisième Municipalité ont [illegible] près de l'établissement.

Les ordres laissés chez [illegible] rue [illegible] 27, entre Ste-Anne et Dumaine, sont promptement exécutés. 7 sept

Fer du Tennessee.

LES soussignés agents pour les forges de MM. Hillman, Vanleer & Co, appellent l'attention de leurs pratiques, du commerce et des fabricants de bouilloires, sur leur grand assortiment de FER DU TENNESSEE, comprenant

300 tonneaux barres plates de toutes dimensions;
10 do ronds et carrés,
150 do [illegible]; 500 feuilles de fer à bouilloires;
100 [illegible] le tout garanti de première qualité et offert en vente par

PRIESTLEY & BEIN, 89 et 91, rue du Camp. 31 janv

MAISON BOYER FRÈRES, Rue de Chartres, 112.

A VENDRE, en débarquement du navire le Californie, de Bordeaux,
236 barriques vin rouge, marques diverses,
60 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 quarts pipe Cognac 4me preuve.
En magasin, d'importation récente :
25 paniers demi-bouteilles Champagne 1ere qual.
25 do grandes bout. do do
30 do demi bouteilles, Plagnol,
25 do grandes bouteilles, Marcelin Jne.
100 caisses absinthe 1ere qualité,
400 do vin rouge, diverses marques,
25 barils Oporto W., 1ere qualité,
15 do Madère, do
25 quarts Cognac, première qualité,
25 barriques vin rouge 1840, St Emilion 1ere qté
15 barriques vin de Grousset,
4 balles bouchons demi fins,
200 damejeannes de grandeurs assorties, &c.
28 juillet

BLANC de baleine.—150 caisses New-Bedford, grandeurs assorties, à vendre par J. W. STANTON & CO., Encoig. Magasins et Lafayette. 8 sept

COUPEROSE—75 barils couperose verte, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, enc. Magasins et Commune. 29août

EAU DE VIE d'Espagne en dépôt—35 barrillets de 18 gallons eau de vie d'Espagne, à vendre par P. CUSACHS, au coin des rues St-Philippe et Condé. 18sept

MAQUEREAUX, SAUMONS, MORUES—300 barils maquereaux No 3; 100 barils saumons et 200 caisses morues, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, rue des Magasins. 2 oct

POIVRE ET PIMENT—300 sacs à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, rue des Magasins. 2 oct

THÉ—100 colis thé frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, rue des Magasins. 2 oct

CLOUX—500 barillets clous de Boston, en débarquement et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68 rue des Magasins. 2 oct

CAFÉ JAVA—200 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, rue des Magasins. 2 oct

SALERATUS—500 barriques et barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, rue des Magasins. 2 oct

EAU DE VIE—20 demi pipes, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, rue des Magasins. 2 oct

CIGARES D'IMPORTATION—Un grand assortiment de cigares, toujours en mains, de toutes qualités, à vendre par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée. 2 oct

CIGARES de la Havane—100000 cigares de la Havane, en déchargement du brick Salvadora, à vendre par J. M. CABALLERO, 38 Vieille Levée. 2 oct

SUCRE DE LA HAVANE—202 caisses sucre jaune et brun en déchargement du brick Salvadora, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMBRE, 26, Vieille Levée. 2 oct

SUCRE—1115 caisses sucre blanc, jaune et brun de la Havane en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMBRE, 26, Vieille Levée. 2 oct

SUCRE DE LA HAVANE—450 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 3oct

SUCRE HAVANE—100 caisses [illegible] jaune et blanc, en déchargement du brick Salvadora, de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 3oct

CHAUX—500 barils chaux fraîche des carrières de marbre du cap Girardeau, en débarquement des bateaux St Louis et Josiah Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 218, rue St Louis. 3oct

RIZ—30 tierçons riz de la Caroline, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 3oct

SUCRE—Blanc, de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune. 3oct

MIEL—Blanc de la Havane, en petits barillets, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune. 3oct

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane, comprenant des Regalias, Canones, Panetelas, Cazadores, Damas, Caballeros, Culones, Republicanos, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 3oct

VINS ordinaires en barriques—125 barriques bons vins pour familles, épiceries, etc. A vendre par O. VALETON & CO, 21, rue Tchoupitoulas. 3 oct

SARDINES nouvelle pêche—1900 demi boîtes; 300 quarts do do do do; En magasin et à vendre par O. VALETON & CO, 21, rue Tchoupitoulas. 3 oct

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. Victor Conand, continueront la quincaillerie, et sollicitent le patronage accordé à l'ancienne maison. Nlle Orléans, ce 6 septembre 1849. HOGAN & TUREAUD, 29, Vieille-Levée. 7sept

[illegible] **RICHARD,** *FABRICANT DE BILLARDS,* Successeur de B. ANTONINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général qu'il continue toujours [illegible] chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

Un [illegible] chez lui tous les accessoires utiles à la confection du billard, plus de bonnes bandes élastiques [illegible] en lisière, au choix des clients, répondant de la solidité et de la régularité de [illegible]

Il fait [illegible] toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant [illegible] patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients de différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine. 30 nov

STRAHLÉ

Fabricant de Billards, *Encoignure Moreau, No 1, et rue de la Paix, No 13,*

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera chez lui des Billards en tout genre et tout ce qui concerne généralement la partie du billard.

Il échange les vieux billards et se charge de toute espèce de réparation tant en ville qu'à la campagne, à un prix modéré. Ses ouvrages sont tous garantis.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être assurées qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour les satisfaire. 18jan—1an

Marchandises Françaises.

EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre et à vendre à bas prix par les soussignés :
17 balles indiennes dessins riches;
1 caisse orientale;
4 do écossais laine;
1 do barèges imprimés riches;
1 do drap soir; 1 do satin laine;
1 do mousseline de soie imprimée;
1 do cravates soie nouveauté;
3 do gilets fourrés; 4 do bas coton ardoise;
1 do mérinos couleurs assorties;
1 do fichus cachemire imprimés;
1 do mousseline laine imprimée;
2 do ombrelles soie, riches;
1 do damas coton rouge;
2 do indienne rouge pour rideaux;
1 do florence assortie ou couleur;
2 do soierie d'Italie 30 et 36 pouces;
1 do challis [illegible] noirs,
1 do cachemire noirs; 1 do [illegible],
En magasin, d'importation antérieure;
2 caisses écossais coton croisés 4/4;
7 do foulards coton, imprimés;
10 do mouchoirs coton batiste imprimés,
10 malles mouchoirs coton madras 36 pouces;
20 caisses do do 4/4;
1 do caleçons coton tricot;
1 do chemises do do;
2 do do indienne;
1 do mitaines filets noirs;
1 do parapluie soie noire;
1 do moire soie noire; 1 do piqué blanc;
Et un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, suisses et américaines.

DUFOUR, DURAND & Co, 25 Chartres. 5 oct

E. CLAUDE, Miroitier, Encoignure Toulouse et Chartres, No. 172.

REPOLIT les vieilles GLACES et les remet A NEUF, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprend tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix.

☞ On prendra à domicile. 10 janv 1an

CIGARES—Reçu de la Havane par le Salvadora et Sirena, un grand assortiment de cigares des marques les plus renommées, telles que, Pureza, Sevillana, Figaro, Isla de Cuba, Free trade, Puntualidad Granadina, Neptuno, Minerva, Fany Elsler, Constancia, Union, Diadems, Jose Artis & Co, Protegida et la [illegible], en vente par PUIG Y PUIG, 27 rue Commune. 25 juil

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—OCTOBRE 1849

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Abyreu, Théophile	Lambert, Alexandre
Bréaud, Franç. Frédér.	Legrand
Bernier, Pierre Joseph	Lamirault, Charles
Cusson, Anne	Leveillé, Emile Désiré
Claeys, Charles	Lalanne, Paul veuve et [Théophile]
Claux, Jean	
Dina, Pierre	Martin, Pierre Antoine
Ducau, Jean	Marchand, François,
Dumay,	Moulin, Charles
Dupont, Auguste	Malaplate, Jean Victor
Dan, Théodore	Martin, Jean Louis
Dormier, Modeste	Noël, Louis Jacques
Ducrocq, Ch François	Parent, Alexandre
Delamarre, (les époux)	Petrequin, Étienne
Dubreuilh, J J et Lucien	Paquet, Alexandre
Guery, Henry	Rouzeau, E.
Giedelmann, Xavier	Reynier, Joseph
Gangneux, Désirée	Raymond, Charles
Honorine, Mlle	Roch, François Jean
Hullet, Jean	Rollin, Auguste
Jacquillard Jean Nic.	Rageau,
Jarian, Simon	Robert Vve née Thomel
Jegou, Françoise	Sampitie, Alphonse
Jarry, les époux	Siricy, Pierre
Joerg, Edouard (Due)	Sarrazin, Jean
Le Comte, Vve J. B.	Trofaut, Charles
Le Corre, Guillaume Olivier	Vesque, Eugène Louis
	Verdon, Jean
Lerin, Eugène	Veyl, Alexandre

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 5oct

Institution pour les deux Sexes. (*En Anglais et en Français.*)

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Gerrard, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises; et Mr. et Mme Garraud des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvus de tous les objets nécessaires à cet effet—tels que instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c, &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels. La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une ÉCOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offriront des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie. 25dec

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public les magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre Dame.
Magasin de l'Ouest.—Coin Julie et [illegible]
Magasin du Pélican—Rue du Commerce, coin Girod et Notre Dame.
Magasin du Croissant.—Nouvelle Levée, entre les rues [illegible]
Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas, entre St Joseph et Julie.
Magasin succursale.—Rue Notre Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées, d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.

EMERSON, TOURNÉ & Co., 158, Tchoupitoulas. 11oct

COUVERTURES—43 balles couvertures françaises, 3 points. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 8 oct

VIN ROUGE—320 caisses vin rouge des marques suivantes : Château Margaux, Château Lafitte, Mouton, Latour, Léoville, Batailley et St Julien. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 8 oct

VIN BLANC—100 demi barriques vin blanc Grave et Haut Sauterne. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 8 oct

VIN DE BOURGOGNE—8 barriques vin de Bourgogne 1re qualité, 30 caisses do do do. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St Louis. 8oct

A VENDRE par les soussignés—20 barils extra double rectified Pike whiskey. V & E. MAIGNAN, 87, rue St-Louis. 26sept

A VENDRE par les soussignés—30 barils vinaigre de Bordeaux. V & E. MAIGNAN, 87, rue St Louis. 26sept

COGNAC—10 quarts cognac, diverses marques; 7 huitièmes do do do do; 5 demi pipes do do do do. A vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 17 sept

BORDEAUX—40 caisses Pauillac; 35 do St-Julien Morin; 20 do Cantenac; En magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 22 sept

BRAU[illegible] CANTENAC—100 caisses vin rouge 1840, expédiées par le Baron M. de Braunes, propriétaire, à Cantenac, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 25 sept

BORDEAUX—30 barriques St-Julien 1847, 60 barriques St-Emilion pour familles, 13 barriques Moulin de Soubiran 1844, Margaux, 90 do Médoc, bonne qualité. En magasin, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 25 sept

SAUTERNE—200 caisses Sauterne Château d'Iquem, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 17 sept

CHATEAU MARGAUX—125 caisses Château Margaux, 160 do Château Lafitte, en magasin à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 25 sept

PORTO—70 barils, 5 demi pipes, 9 pipes Porto, de la marque supérieure et bien connue "F. Durand," en magasin. Le soussigné étant toujours bien approvisionné en vins de la maison "F. Durand," les offre en vente à bon marché. P. LONGIS, 116, rue Royale. 25 sept

MADÈRE—15 barils Madère, 130 barils Burgundy Port, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 117, rue Royale. 25 sept

EAU-DE-VIE et GENIÈVRE du Nord—30 barils en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 25sept

MAQUEREAUX—Nos 2 et 3, en demi-barils, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 25sept

MORUE ET HARENGS—En magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 25sept

VIN DE CHAMPAGNE—A la Douane ou en magasin.—150 paniers Champagne Taylor ou Cordon Républicain, venant de débarquer, et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 7 juin

Gaz Portatif pour Lampes "VINCENT."

LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon. S. MASPEREAU & Co, No 28, rue Condé. 26juin

POTASSE première sorte, pour imprimeurs, fabricants de savon, raffineurs de sucre, &c, à vendre par H. BONNABEL, Droguiste en gros, 37, rue Tchoupitoulas. 12 sept

$10 de récompense.

PARTI marron de l'habitation de MM. Chauvin & Lovio, paroisse St-Charles rive droite, un nègre, nommé ANSON âgé d'environ 22 ans, ne parlant que l'anglais.

La personne qui le livrera aux soussignés recevra la récompense susdite. J. LEVOIS, 47 rue Chartres. 20 sept

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX, Pensionnat et Externat de Demoiselles. (Ancienne Maison de Mme Lusié.) *Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.* Année 1849—50.

LES directeurs de cette institution viennent de nouveau soumettre leurs titres à la confiance des familles, sous le triple rapport de l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.

L'établissement pourvu d'un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien-être et de salubrité. Depuis les bâtiments, jusqu'à l'avenue des Remparts, s'étendent des jardins, bien ombragés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain en a été exhaussé et assaini de manière à offrir en tout temps un emplacement agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, en y consacrant les efforts et les résultats de dix années de travail, les Directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un établissement vraiment digne de ce nom, et de sa destination.

L'instruction est donnée également en français et en anglais. elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la Littérature et des Sciences.

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. F. Lioret) récemment arrivé de Paris, où il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. Lioret est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des premières classes avec M. A. Desrayaux qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'enseignement supérieur en anglais reste sous la direction de Mme K. Desrayaux, anglaise de naissance et d'éducation, et du Dr. Macaulay, dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois, d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction connue de Mme Desrayaux et de Mmes Bessiotier et Desforges.

L'éducation religieuse et morale reçoit tous les soins que réclame son importance : *La première communion* surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'abbé Lesage est, comme les années précédentes, chargé de *l'instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir.*

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Établissement.

27 sept—1 an.

PENSIONAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES, DIRIGÉ PAR

MADAME GRANET,

No 86, rue de la Douane, Nouvelle Orléans.

TOUTES les branches faisant partie d'une éducation complète et solide, sont enseignées dans cette institution. Une attention sérieuse est donnée aux études et à la conduite morale et religieuse des élèves. Les conditions sont

	Par mois.
PENSIONNAIRES.	
Au dessus de 10 ans	$25 00
Au dessous de do	20 00
Demi pensionnaires	15 00
EXTERNES.	
Au dessus de 10 ans	10 00
Au dessous de do	8 00
Au dessous de 8 ans	6 00
Piano,	10 00
Harpe,	15 00
Dessin,	6 00
Danse,	6 00
Chant,	10 00

Les langues française et anglaise sont couramment parlées.

Les classes sont ouvertes toute l'année. 3 oct

WASHINGTON HIGH SCHOOL, RUE DE L'ESPLANADE, No 55

MME DE LA GRACERIE a l'honneur de prévenir les familles que les classes s'ouvriront le lundi, 1er octobre prochain. 6sept

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'INSTITUTION pour les deux sexes, dirigée par M et Mme Goubault, sera transférée, le 1er octobre prochain,

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT, Rue Toulouse, No 184, entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne.

(CLASSE LE SOIR.)

Cette Institution, fondée en 1847, est recommandable par les soins intelligents que les Directeurs donnent aux enfants qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $1 50 et $7 pour deux élèves de la même famille.

Pensionnaires $30 00

Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

Références :

Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.

Deuxième Municipalité—Docteur A. Mercier, 150, rue du Canal.

Troisième Municipalité—A. Dimitry, surintendant des écoles publiques de l'État. 4sept—4m

Sirop de Dauphine, de P. A. Bertrand, Pharmacien, Encoignure Bienville et Royale

☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité. Aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Dauphine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aiguë ou chronique. 25 [illegible] ☞

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co. Dépôt chez P. A. Bertrand, *Encoignure Royale et Bienville.*

☞ La Louisiane est de tous les pays celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves [illegible] toutes les maladies de l'enfance à cette cause [illegible] le tube digestif, et pour arriver à ce but employez le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov

VICTOR,

RUE ST-CHARLES, 16.

IMPORTEUR DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES, vient de recevoir et offre à vendre, en gros et en détail, un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises de toile—Chemises en coton à devant de toile—Chemises en coton, cravates et écharpes, broderies de tous genres.

Gilets de peau, caleçons et Foulards de tous genres. Un grand assortiment de GANTS JOUVIN et autres, gants de soie, cannes, parapluies et ombrelles [illegible] Foulards de poche et mouchoirs de toile pour hommes et dames. Brosses et peignes de tous genres, bourses et porte-monnaie, nécessaires pour hommes et pour dames [illegible]

Un assortiment complet de PARFUMERIE.

PERRUQUES, TOUPETS et cheveux de tous genres pour hommes et pour dames. 14 de

Couvertes et Casimirs Tweeds.

REÇU par le Falcon et autres arrivages de New-York,
[illegible] couvertes Whitney
[illegible] Tweeds à carreaux et casimirs
[illegible] do mousseline de laine
[illegible] do barège ombré
10 do cotonnades

McDOWELL & PECK, 96 rue Gravier. 10 sep

Cotons blancs et écrus, Indiennes, &c.

EN débarquement et à vendre,
20 caisses Impériale coton blanc,
10 caisses Providence coton pour draps
30 balles do [illegible] écru de 7/8
12 do Mohawk [illegible] do 7/8
20 do Dorchester 7/8 [illegible]
10 caisses indiennes [illegible] bleue et orange,
6 do indiennes, qualité supérieure pour le marché mexicain, à vendre par

McDOWELL & PECK, 96, Gravier. 10sept

Couvertures de Ph. Granier, de Montpellier.

LES soussignés, agents de Z. Granier, de Montpellier, [illegible] la saison.

300 balles couvertures blanches, 1re qualité, 100 do do do 2me do, 150 do do verte, grise et bleue, 1re qualité, qu'ils vendront au lot [illegible] aux acheteurs à des conditions avantageuses.

H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins. 2août

Vidanges Atmosphériques, PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.

F. DATICHY & E. CLAUDE.

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère non seulement sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. [illegible] désinfectants.

Bureau.—Passage de la Bourse, [illegible] entre St-Louis et Conti—Nos ateliers, rue Conti 336. 11sept.

NOUVEAU SYSTÈME DE VIDANGES A LA POMPE.

AVEC DÉSINFECTION.

TRIMAILLE, Entrepreneur, OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

NOTA—Voir l'appareil de Fosses Mobiles à l'office. Il ne faut pas confondre son système avec celui d'une entreprise qui dit opérer sans exhalaison et en moins de deux minutes (peut être dans un puit.) 14 sept

Avis de Société.

LES soussignés ont formé en cette ville, à partir du premier du présent mois, une maison de commerce, sous la raison sociale de RICHARD & FESTE, pour l'importation de marchandises de fabriques françaises.

Nlle Orléans, 23 août 1849. L. H. RICHARD, VICTOR FESTE. 35, rue de Chartres, au 1er.

Maison de Commission : No 11, rue de Montyon, à Paris. 23 août

Charronnage, Charrues et Quincaillerie.

LES soussignés agents pour la vente de roues de Wheeling, Virginie, reçoivent constamment, et ont en magasin 196 paires de deux à cinq pouces, avec essieux en fer et brancards, et 30 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois; ainsi que quelques charrettes à bagasses complètes et deux diables; ils prennent aussi des ordres pour toute espèce de charronnage et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Ils sont aussi agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, et ont constamment en magasin un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.

AUSSI—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir : chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à douille et Irlandaises, pioches de toutes qualités, couteaux à cannes, pentures à plaques et à gonds, meules, colliers ordinaires en cuir et couros; corde de Manille et goudronnée; scies de long, pour moulins et passe-partouts, limes de toutes espèces; poulies en fer avec Keas de sept pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain; essieux en fer avec boîtes; huile à lampes et de lin; esprit de térébenthine, mastic, vitres et peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD, 29 Vieille Levée. 4 mai

Cigares de la Havane.

EN débarquement du brick Salvadora—82,000 assortis, des manufactures Cabanas, Sevillana, Figaro, Cond, &c.

En magasin, un grand assortiment de Regalias, Congresos, Prensados, Canones, Panetelas, Millares, Damas, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 17 rue Commune. 17juil

CAFÉ DE RIO—400 sacs très supérieur, à vendre par J. W. STANTON & CO, Encoignure Magasins et Lafayette. 6oct

SALSEPAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend. MERVEILLE DU SIÈCLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMÈDE DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DÉBILITÉ ET FAIBLESSE DANS LE SYSTÈME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES.

Maladies de Poitrine, Bronchite, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phthysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Côtés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend :—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable, je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je me trouve [illegible] plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous, WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour, l'énervation cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues, mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes privées d'enfants, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMÈDE MERVEILLEUX POUR LES MÈRES ET LES ENFANTS

[illegible]

BEAUTÉ ET SANTÉ.

[illegible]

OPINION DES MÉDECINS

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

[illegible]

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845

[illegible]

RUSES DES CHARLATANS

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

[illegible]

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MÉDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres, le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratiqué depuis plus de quinze ans, il a fait pendant plusieurs années expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

☞ Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres. 20 août—1an

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importateurs aux États Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le navire Cachalot, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.

Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons Rouge, Bleu et Vert, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.

O. VALETON & Co, 21, Tchoupitoulas. o—1m

Champagne "Le Marquis."

LE soussigné agent de MM. De Massiac & De Loisson, de Pierry, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre à vendre aux amateurs de vins fins et au commerce.

Maintenant en débarquement 167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.

J. U. LAVILLEBEUVRE, 66 St Charles, au premier. 19jan ☞

VIN DE CHAMPAGNE. ☞ *AU PROCHAIN PRÉSIDENT.*

LES soussignés reçoivent en ce moment leur premier envoi de CHAMPAGNE TAYLOR. Ce vin est fin et mousseux, et il est aussi bon sinon meilleur qu'aucun autre de marque renommée. Les étiquettes sont riches et les bouchons des bouteilles sont maintenus par un gros fil d'archal, capsulés d'abord en plomb et ensuite en argent.

Le CHAMPAGNE-TAYLOR ou LE CORDON RÉPUBLICAIN, (dénomination que nous donnons à ce vin), décorera à l'avenir la table de tout bon Américain, et nous le pensons, obtiendra la préférence sur ceux des autres cordons.

J. F. BERCIER & Co, 34, Vieille Levée.

N. B. Un privilège exclusif a été obtenu pour les étiquettes. 30 dec

ORLEANS HIGH SCHOOL, RUE DE L'ESPLANADE.

LA rentrée des classes du *High School* pour l'année scolaire de 1849—1850 aura lieu le 1er octobre prochain.

Les fortes et solides études que l'on fait dans cet établissement d'instruction publique lui ont acquis, à la Nouvelle-Orléans et dans toute la Louisiane, une réputation que le propriétaire directeur actuel, M. Erastus Everett, cherchera à soutenir [illegible] la direction générale du collège. M. Everett se chargera lui-même de l'enseignement spécial de la langue et de la littérature anglaises.

Les cours de français, de littérature et de langues anciennes (Grec et latin) seront confiés aux soins de M. L. Dufat, membre de l'Université de France, ex-professeur à Paris au collège royal de Louis-le-Grand.

Les classes étant professées en anglais par M. Erastus Everett et en français par M. Louis Dufat, ne peuvent manquer de donner aux élèves de cet établissement une connaissance approfondie de ces deux langues.

L'étude des autres langues modernes, de l'espagnol par exemple, ne sera pas négligée. Les Mathématiques, la Physique et la Chimie seront également enseignées. M. E. Everett a mis un soin tout particulier à s'entourer d'hommes capables et instruits. Les maîtres dévoués et actifs qu'il s'est attachés pour surveiller les élèves dans l'intérieur de la maison sont une satisfaisante garantie de la bonne moralité et de la discipline qui ne peuvent manquer d'y régner.

La maison qu'occupe M. E. Everett est vaste et parfaitement aérée. Elle subit maintenant des réparations qui la rendront propre à recevoir autant de pensionnaires que d'externes. 11 sep—1m

INSTITUTION

G. BOYER

148, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.

L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.

Le cours d'études est, à la volonté des parents, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise.

L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve, autant que possible, mêlée à toutes les autres études.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves, elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Éléments des Sciences Naturelles, Éléments des Sciences Philosophiques.

CONDITIONS :

Frais d'études,	$5, 8 10 par mois
Demi pension,	15 ..
Pension payable d'avance et par trimestre,	25 ..
Blanchissage et raccommodage,	4 ..

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier, les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi, et de 4 à 6 heures. 17 juil 1an

Aux Planteurs et Commissionnaires.

LES soussignés ayant été nommés agents pour la vente du célèbre ciment hydraulique de Newark et de la chaux de Newark et Rosendale, appellent l'attention du public sur la qualité supérieure des articles qu'ils offrent en vente. La Douane maintenant en construction a déjà employé plusieurs milliers de barils de cette chaux et ciment et le surintendant des travaux peut témoigner de sa qualité. Ils offrent également des plâtres calcinés de leur manufacture en quantités à la convenance des acheteurs. Les conditions sont libérales.

HAYMAN & HOLDEN, 27, rue des Magasins. 9 oct

BLANC DE PLOMB—90 tonneaux blanc de plomb en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co, Encoignure Magasins et Commune. 6oct

TÉRÉBENTHINE—100 barils en déchargement et à vendre par NATHAN JARVIS & CO, Encoignure Commune et Magasins. 6 oct

DAMEJEANNES FRANÇAISES—500 damejeannes de 5 gallons, 150 damejeannes de 4 gallons—150 do de 1 do. En débarquement du navire Thos Wright, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 6oct

SAUCISSONS DE LYON—10 barils saucissons de Lyon en débarquement du navire Thomas Wright, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

BLANC DE BALEINE—250 caisses New Bedford bonnes qualités, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette. 6oct

SARDINES à l'huile de la marque Auguste Gillet & Co, en débarquement du Thos. Wright, du Havre
500 boîtes entières à l'huile, Aug Gillet et Co,
2,000 demi boîtes do do do,
1,500 1/4 boîtes do do do.
A vendre par B. TALAMON, 181, rue Royale. 3oct

VIN de Bourgogne—80 caisses vin de Bourgogne, qualité supérieure, à vendre au débarquement par B. TALAMON, 181 rue Royale. 3oct

EN MAGASIN—Vin blanc en caisses de 12 bouteilles avec capsule et étiquette, vin blanc en caisses de 6 et 12 bouteilles [illegible] vin rouge en barriques, pour familles, vin blanc en barils, [illegible] J. J. Dupuy, 1re et 4me preuve, Marie Brizard, [illegible] preuve, Henry Hutton, [illegible] absinthe de [illegible] et Bruneton, absinthe de Vernon [illegible] Champagne, [illegible] B. TALAMON, 182, rue Royale. 3 oct

COGNAC PELLEVOISIN—4me preuve—pâle—6 demi—12 quarts et 12 barils cognac Pellevoisin, 5me preuve fine—8 demi—47 quarts pipes cognac Pellevoisin.

1845—4me preuve—7 demi et 14 quarts pipes cognac Pellevoisin.

[illegible] damejeannes très vieux cognac, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 29 rue de la Douane, [illegible] de MM. Pellevoisin Aîné & Co, de La Rochelle [illegible] 1 oct

CIGARES de la Havane—[illegible] brick Mary A. Jones, [illegible] PUIG Y PUIG, 26, rue de la Commune.

ABSYNTHE SUISSE—[illegible] caisses absynthe Suisse, de Vernon et Lecoultre [illegible] 30 do do do de Dubied, père et fils, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 72, rue St Louis. 1 oct

COUVERTURES FRANÇAISES—En débarquement du brick Caroline, de Marseille, 5 balles couvertures de 3 points, à vendre par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane. 1oct

FRUITS—200 caisses cerises à l'eau de vie, 250 caisses fruits assortis, 100 do do au jus, diverses marques, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 1 oct

EAU DE VIE—25 demi-pipes John Durand, La Rochelle, 4me preuve
35 quarts do do do do
70 demi pipes do Alex. de Montezun, fine Champagne 1re preuve
92 quarts do do do
Dans les magasins de la douane et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée. 1 oct

LES soussignés, agents de la maison de Larave et Echecopar, de Cadix, ont constamment un assortiment de vins de Xérès qu'ils offrent à vendre à bas prix et à des conditions libérales. DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 1 oct

DAMEJEANNES—A vendre par les soussignés un assortiment suivant de damejeannes françaises :
1000 damejeannes de 5 gallons chaque,
300 do de 3 do do,
400 do de 2 do do,
400 do de 1 do do;
J. F. BERCIER & Co, 51 Vieille Levée. 2 oct

Chapeaux et Casquettes.

765 caisses en déchargement des navires Ashland, May Flower et Columbiana, à vendre à bas prix par FROST & [illegible], 27, rue des Magasins. 26 sept

BOUCHONS, olive, &c.—25 balles bouchons pour bière
200 milliers qualités moyenne et supérieure en sac de 500,
400 milliers bouchons fins et très courts
100 caisses raisins assortis
50 do olives Verdale,
50 do fleur d'oranger,
En magasin, à vendre à prix raisonnable par A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée. 19 sept

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat. M. M. COHEN, DAVID C. LABATT, 22, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste. 24juil—1a

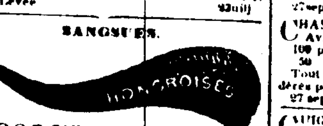

REÇU par le brick Tres de Mayo 3 caisses SANGSUES HONGROISES, les meilleures sur la place, à vendre au grand dépôt, rue du Quartier, No. 46. 4 août

96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No 46 entre Condé et Vieille Levée. 22juil

SANGSUES.

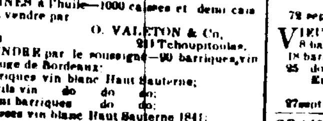

25,000 SANGSUES—Reçues par le navire Quatre Sœurs, venant de Marseille, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, No 38, et Casacalvo No 9 aux prix les plus modérés. J. P. SOUBIRAN. 5 sept

SARDINES à l'huile—1000 caisses et demi caisses, à vendre par O. VALETON & Co, 21 Tchoupitoulas. 15août

A VENDRE par le soussigné—90 barriques vin rouge de Bordeaux :
20 barriques vin blanc Haut Sauterne;
450 barils vin do do do;
30 demi barriques do do;
70 caisses vin blanc Haut Sauterne 1841;
40 caisses vin rouge St-Julien 1841;
6 quarts de pipe cognac de preuve, Castillon;
22 barriques vin rouge de [illegible];
200 paniers d'huile de J. Plagnol.
G. M. LUCAS, 38, rue Bienville. 1 oct

A VENDRE par le soussigné—Une malle véritables mouchoirs de madras 36 pouces; 7 malles do do dessins tout-à-fait nouveaux; 3 malles véritables mouchoirs des Indes, dessins nouveaux. G. M. LUCAS, 38, rue Bienville. 1 oct

MUSCAT—100 caisses muscat de Rivesaltes, de la marque supérieure et bien connue F. Durand, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 17sept

VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers marque du Lion couronné, cordon bleu, 20 do Marquis de Lorme, 20 do Express-Mail, 25 do du Cigne, 85 do Double Aigle noir.

Aussi—Devant arriver par le navire Oceana, du Havre, 200 paniers Champagne, Lion couronné, cordon bleu, à vendre par O. VALETON & Co, 21, Tchoupitoulas. 15août

Coton écru.

150 BALLES coton lourd de trente-six pouces, convenable pour le marché mexicain, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 12 rue Conti. 20 août

INSTITUTION JEFFERSON, 53, rue Bourbon—*Dirigé par J. G. LORD.*

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès l'âge de sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$15 par mois.
Demi-pensionnaires,	16 do
Externes au dessous de 8 ans,	6 do
do de 8 de 12 ans,	8 do
do au dessus de 12 ans,	10 do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part :

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4 do
La musique,	10 do
La danse,	10 do
L'escrime et les exercices militaires,	6 do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sept—1an.

INSTITUT ST.-LOUIS.

PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES DIRIGÉ PAR Mme DERON.

Nouvelle Orléans, rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

MR. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50), invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie, qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et toutes les commodités que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'Institut St-Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle comprend six classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures sur quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très spacieux à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français, il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St Louis par l'habileté de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure, trois excellentes institutrices Américaines ou Anglaises, demeurent dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés des leçons et des cours en anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, [illegible] de l'Université de France avec leur frère et leur sœur, tous les deux [illegible] voués à l'instruction, donne à l'Institut St Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.

M. l'abbé Théodomir continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances : les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.

On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies. 24août—

INSTITUTION

DE **Mme VAN-NOOTEN,** POUR LES DEMOISELLES, *Dirigée par Mme PIAUBERT, Institutrice brevetée pour l'instruction primaire supérieure.*

RUE DELORD, ENCOIGNURE CAMP.

MME VAN-NOOTEN ayant résigné la direction de son établissement à Mme PIAUBERT, celle-ci prend la liberté d'informer respectueusement le public, et les parents en particulier, que la session d'hiver commencera le 1er octobre.

Deux professeurs habiles ont été choisis pour les études anglaises : les études de français sont sous la direction de Mme Piaubert. Un professeur spécial pour l'écriture a été ajouté, et les élèves recevront une leçon d'une heure chaque jour. [illegible] Les leçons de chant sont données par Mlle Duclary. La danse est aussi enseignée dans l'institution.—Pour les externes les prix sont de [illegible] par mois suivant l'âge et la force de l'élève. Pour les pensionnaires $20 et $25.

Les classes durent de neuf heures du matin à trois heures de l'après midi, et une étude a lieu chaque jour [illegible] 12 sep

AVIS.

Réouverture des Bains Louisianais RUE DES REMPARTS 119 ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

LES anciens bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires seront réouverts le 22 juillet 1849 [illegible]

N. B.—L'établissement dans la distribution de sa construction a un côté destiné exclusivement au service des dames.

Nouvelle Orléans, le 22 juillet 1849. 24 juil—3m

BAINS! BAINS!

LES Bains, récemment construits au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, sont maintenant ouverts au public. Les chambres sont [illegible], parfaitement aérées. On peut y prendre des bains chauds et froids, ou des bains de douche. Le propriétaire n'a rien épargné pour satisfaire le goût et les besoins des amateurs.

Le propriétaire de cet établissement fait maintenant construire, rue Conti, près le coin de la rue Dauphine, sur l'emplacement des anciens bains, un nouvel établissement qui surpassera tous ceux qui existent aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans. On y pourra prendre des bains chauds, froids, bains de douche, de vapeur, sulfureux et autres, depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. 12 juillet—3m

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint Louis, No 283, entre les rues Villeré et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c, &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes [illegible] des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies ci-dessus, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison de ma[lades].

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur. F. MAUBERRET. 15mai—1an

Tabac manufacturé de la Virginie.

LES soussignés agents pour la vente des tabacs fabriqués de la Virginie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de marques choisies, qu'ils offrent en vente en gros et au détail aux prix des manufactures, savoir

James Thomas, Jr's	"El Dorado et Virgin El Dorado Naturel,"
do	"Virgin Gold Leaf,"
do	"Nectar Leaf,"
do	"W. V Walsh 1/2 lbs,"
Archy Thomas'	"Extra Honey Dew 5s,"
Langhorne & Son's	"J. M. Stanard lbs,"
do	"Extra Fine Gold Leaf,"
Langhorne & Co's	"Jones & Warren 5s,"
do	[illegible]
do	"S & B Green [illegible]"
Hardgrove's	"Robert Gunn 5s,"
do	"W. Barrow, 1/2 lbs,"
do	"Hardgrove's 1/2 lbs,"
S. B. Myers & Co's	"Super Super, C. C."
Henry & Pleasants	"Common Honey Dew lbs,"
C. P. Word's	"Premium Pound Lump"
James Saunders'	"Harry of the West lbs,"
do	"A. M. Waddill lbs,"
P. Robinson's	"Russell & Robinson 5s,"
do	"Keime R. & Co 5s,"
do	"D. J. Burr lbs,"
do	"Esmeralda lbs,"
do	"Robinson Extra lbs,"
R. A. Mayo's	"Honey Dew lbs,"
M. Woodson's	do
J. A. Alley's	"Better Still 5s,"
D. Michie's	"Extra No. 1, 5s,"
D. M. Branch's	"Better Still No. A. lbs,"
do	"Sun Cured, [illegible]"
do	"Kimpoe, [illegible] 5s,"
do	"Keinder, Oronoko, lbs,"

Ainsi que plusieurs autres qualités, en boîtes, demi do, quarts do et huitièmes.

BRIDGES & MACMURDO, 55 rue du Camp. 31 jan

VIN BLANC en barils et en caisses—45 barils Haut-Sauterne, 1840.
40 barils Haut-Barsac, 1841.
50 do Haut Sauterne 1847.
200 caisses Haut-Sauterne, 1840
100 do do Barsac, 1841.
95 do do do ordinaire 1847
En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 27sept

MÉDOC SUPÉRIEUR en demi barriques—10 demi barriques Médoc 1844. 30 demi barriques Pauillac 1846. 90 do do St Estèphe 1847. En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée. 27sept

CHAMPAGNE supérieur de Dinet Peuvrel et Avize : 100 paniers de 12 bouteilles; 50 do do 24 1/2 do; Tout récemment reçu et à vendre à prix très modérés par A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée. 27 sept

GUIGNOLET D'ANGER—20 paniers de 12 bouteilles, 30 do do 6 do, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée. 27 sept

HUILE d'olive superfine—200 paniers J. Plagnol, 12 bouteilles 24 onces, 200 do do 24 1/2 do 12 do, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée. 78 sept

VIEUX VIN DE MÉDOC, VIN SUPÉRIEUR—8 barriques vin de cru de Mme VeMernau, 1846; 18 barriq. vin de cru de Froquoy Lalande, 1844. 25 do do do Milon Pauillac, 1844. En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 27août

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE, RÉCOLTE DE 1849.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Caledonia, Brander, Union, Monongahela et la goëlette Excaver, les graines suivantes :

Laitue, Radis, Pois de France hâtifs, fèves de Chine hâtives, idem de Mohawk, betteraves hâtives, idem rouges, moutarde blanche, choux, carottes hâtives, navets globe blancs, idem boule de neige, céleri blanc, panais, salsifis, épinards, persil, &c. D. MAUPAY, 95, rue Camp, près Poydras. 25sept

EN débarquement du navire California, de Bordeaux,
18 barils vin blanc Haut-Sauterne.
9 do do do Barsac
10 barils eau de vie vieille de Cognac.
45 do do do do
En Magasin :
200 paniers anisette superfine.
300 do do surfine.
300 do do fine.
100 paniers guignolet d'Angers.
250 caisses absinthe Versin & Lecoultre.
100 do liqueurs superfines,
100 do do surfines.
100 do do fines.
100 caisses curaçao différents modèles.
100 do marasquin do do;
75 paniers champagne do do.
A vendre par F. ROUMIEU, rue St-Louis. 17sep

VENTES DE CE JOUR.

PAR SYKES, HYDE & CO. *Quincaillerie et coutellerie sans réserve.*

MERCREDI, 10 courant, à dix heures, [illegible] des Magasins [illegible] sans réserve, 23 colis quincaillerie et coutellerie comprenant une grande variété [illegible]

Bottes, Brodequins, Souliers.

PAR MORPHY & NEVINS.

MERCREDI, 10 du courant, à dix heures, sera vendu dans les salles de vente du premier étage, No. 57, rue des Magasins, 300 caisses bottes, brodequins, souliers, [illegible], à lacets et autres, trop nombreux pour être mentionnés et comprenant un grand assortiment pour hommes, femmes, garçons, demoiselles, filles et enfants. Le stock est prêt pour l'inspection. 9 oct—2

PAR J. B. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi 10 octobre prochain, à dix heures du matin, au magasin de Mme Macé No 34, rue de Chartres, encoignure Douane,

Le fond dudit magasin, consistant principalement en cachemire, barèges imprimés, soieries, robes de bal, lingerie, dentelles et un grand assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie.

Conditions—Comptant. 26sept

Succession de E. Clusterman.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MERCREDI 10 octobre 1849, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin du défunt rue de la Vieille-Levée, face à la presse à coton de la Levée, 3me municipalité, pour le compte de ladite succession,

LE FOND D'UN MAGASIN consistant en linge fait, chapeaux, souliers, bottes, bas, chaussons, habillements imperméables pour marins, chemises de flanelle et de coton, vitrines et leur contenu, et quelques articles de ferblanterie.

Conditions—comptant. 8 oct—3

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente par catalogue de marchandises sèches, PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 11 octobre, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan No. 8, rue du Canal, 125 colis et lots marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, se composant en partie de

Indiennes, mousseline de laine, cachemires d'Écosse, alpacas, mérinos [illegible] Kentucky jeans [illegible] couvertes, flanelles, cotonnades [illegible] étoffes rayées, &c &c

AUSSI

Marchandises de fantaisie, telles que mouchoirs, batiste fil, foulards, dentelles [illegible] rubans, mousselines [illegible] &c.

Terme libéral

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 6oct

Succession de Aimée Guillet PAR F. H. PETITPAIN, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 septembre 1849, il sera vendu le 16 octobre 1849 à midi, à la Bourse de la Cité rue St Louis entre Chartres et Royale, les esclaves dont les noms suivent, appartenant à la succession d'Aimée Guillet :

1—SUZANNE, négresse âgée d'environ [illegible] ans, bonne gardienne d'enfants et domestique de maison.
2—ROSE, négresse âgée d'environ [illegible] ans, domestique de maison.
3—MIMI, mulâtresse âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, couturière et domestique de maison.
4—Oscar, son enfant mulâtre âgé d'environ 12 ans.
5—JANE, négresse âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et couturière.
6—Henry, son fils nègre âgé d'environ 10 ans.
7—MARY, mulâtresse âgée d'environ 20 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et couturière.
8—BETTY, négresse âgée d'environ 50 ans, sachant faire un peu de tout.
9—Lucy, sa fille mulâtresse âgée d'environ 26 ans, blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et couturière.
10—Matilde, sa fille, mulâtresse âgée d'environ 11 ans.
11—VIRGINIE, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
12—LINGNIA, mulâtresse âgée d'environ 50 ans, bonne domestique.
13—Betty, sa fille, mulâtresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.
14—NANCY, négresse âgée d'environ 29 ans, blanchisseuse, repasseuse et couturière.
15—George, son fils âgé d'environ 11 ans.
16—Alfred, son fils âgé d'environ [illegible] ans.
17—JANE, négresse âgée d'environ 16 ans, sachant faire un peu de tout.
18—SALLY, négresse âgée d'environ 13 ans, gardienne d'enfants.
19—ANGELLE, négresse âgée d'environ 20 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
20—REBECCA, mulâtresse âgée d'environ 25 ans, excellente couturière et bonne domestique de maison.

Termes et Conditions.

Le tiers comptant, et la balance [illegible] en billets endossés [illegible] hypothèque [illegible]

Actes de vente par devant A. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

9oct—9,15,23—nov 2,10 & 16

STEAMBOAT MEDORA. PAR MORPHY & NEVINS. D. E. MORPHY, Encanteur.

MARDI 16 octobre 1849, à midi, il sera vendu sans réserve à l'Arcade de Banks, entre Gravier et Natchez, et pour compte d'une société

Le steamboat MEDORA, [illegible]

Il est maintenant amarré vis-à-vis l'Hôpital de la Marine, de l'autre côté du fleuve [illegible]

Conditions—Moitié comptant, balance à 4 et 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 9 oct

Terres à Lafourche, à vendre pour le compte d'anciens acheteurs.

PAR J. A. BEARD, Encanteur, Bureau No. 10, Arcade de Banks.

SAMEDI 13 octobre 1849, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, pour le compte et risques d'anciens acheteurs [illegible] et aux termes et conditions de la vente [illegible]

Deux lots de terre de [illegible] arpents chaque face au Bayou Lafourche [illegible]

Conditions—1/5 comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, à dater du 23 août dernier, portant intérêt à 5 p. 0/0 par an avec hypothèque sur la propriété. Les billets qui ne seraient pas payés à échéance porteront intérêt à 8 p. 0/0 par an.

AUSSI

Un lot de 5 arpents [illegible] vendu pour le compte et risque de [illegible] Vaugniere.

Conditions—1/5 comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, du 8 septembre dernier, portant intérêt à 5 p. 0/0 par an avec hypothèque sur la propriété. Les billets qui ne seraient pas payés à échéance porteront intérêt à 8 p. 0/0 par an.

Actes de vente par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 9 oct

Vente à terme du stock d'un magasin de quincaillerie, pour cause de liquidation.

PAR G W MOSS, Encanteur

LUNDI le 15 octobre courant, à dix heures et demie et les jours suivants, en commençant à la même heure jusqu'à ce que la vente soit terminée.

Au magasin de Messrs H. & W. Hopkins, No 24 Nouvelle-Levée.

Sera vendu un assortiment général de QUINCAILLERIE, COUTELLERIE, &c

On peut, dès ce jour, examiner les marchandises. 9 oct

PAR FLORANCE & TAYLOR. Bureau, No 81, rue Gravier

SAMEDI 13 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la succession de feu Mme Esther Hunt, les esclaves suivants, savoir

SARAH, âgée de 50 ans, et sa fille JULIA âgée d'environ 22 ans, ensemble avec ses deux enfants SARAH et EMELINE, âgées de deux et quatre ans.

Les titres sont pleinement garantis.

AUSSI

NANCY, âgée d'environ 9 ans, excellente ménagère; les titres seulement sont garantis.

Conditions de la vente—Comptant.

☞ Actes de vente par devant D. J. Ricardo notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 oct

Thérique très ancienne
Conserve de roses rouges
Conserve de Senne
Copahu par sandifie
Chlorure de Zinc
do de soude
do de chaux
do d'or, &c.
A vendre par H. BONNABEL, Droguiste, 32 rue Tchoupitoulas. 1er oct

Cotons Écrus.

50 Balles 4/4 Chicopee D pour draps
50 do 38 pouces do très lourd
75 do 3/4 pour chemises do
40 do 7/8 osnaburgs pour nègres
10 do 4/4 do do do
A vendre par McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier. 96 sept

CHANGEMENT DE DOMICILE—E. J. HART & Co. ont transporté leur Magasin au No 79 rue Tchoupitoulas. 20sept

CIGARES de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, un nouvel envoi et toujours en main, un assortiment complet des meilleures marques, telles que

Cabanas,	Diadema,
Sevillana,	Lira de oro,
Figaro,	Garantizada
Puntualidad,	Dos Hermanas
Palma Celebrada	

J. N. RICULFI & Co, 17, rue Commune. 25 sept

57 rue Franklin, entre Conti et Bienville.

L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la vieille montagne Mosselmann Zinc à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en sa fabrique une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau du fleuve et à la rafraîchir à glace, la construction d'un garde-manger à glace, la construction d'un autre appareil s'adaptant dans un puit et évitant l'achat de la glace, une spécialité de couverture en zinc, garantie 20 ans sans réparation, dalles, tuyaux et corniches de toutes formes, et évitant les fuites intérieures, châssis à tabatière et ventilateurs pour toiture, installations de garderobes inodores et à effet d'eau, installations de salles de bains, pompes de tous usages et travaux d'ustensiles de ménage, bains de toutes formes et baquets, travaux de fantaisie et d'ornement, le tout garanti et à un prix très doux.

Références chez MM. Slark, Day & Stauffer. 26 mars

EN débarquement du navire Sylphyde, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
15 demi pipes Cognac coloré 4me preuve
15 do do pâle do
10 quarts do do do
40 caisses cerises à l'eau de vie
18 barils vin blanc Sauterne.
THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale. 18sept

THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale, offrent à vendre les marques suivantes d'eau-de-vie sous la clef de la Douane :

Pinet Castillon & Co., cognac en demi quarts, huitièmes de 1ère, 2ème et 3ème preuve, coloré et pâle des années 1822 à 1847.

United Proprietors, Moreau & Fils, de La Rochelle en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes coloré et pâle, Pinet Jeune et J. J. Dupuy, de Bordeaux, coloré et pâle.

En magasin :

Un choix de vins supérieurs blancs et rouges des premiers crus et garantis de toute satisfaction.

THOMAS PINET & CO, 123, rue Royale. 18sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES, HYDE & Co. *Stock de Groceries sans réserve.*

VENDREDI 12 courant, à 10 1/2 heures, [illegible] No. 99, rue Gravier, sans réserve, [illegible] de groceries [illegible] partie comme suit [illegible] vin, eau de vie, [illegible] conserves [illegible] balances [illegible]

Conditions à la vente. 10 oct

Établissement de forgeron à l'encan.

PAR CHS MAILLOT. *A. Blache, encanteur.*

IL sera vendu samedi, 13 du courant, à midi, à l'encoignure des rues d'Enghien et Pauger, [illegible] le compte de qui il appartiendra—Le contenu de deux forges, consistant en enclumes, fer, charrette, drays, &c. &c.

Conditions—comptant.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le mardi 23 octobre 1849, à [illegible] à la Bourse de la Cité, rue St-Louis [illegible]

[illegible]

Vente de Succession. PAR P. E. LAYET, Encanteur.

Succession de Marie Héloise Saulet, décédée, veuve de Joseph Verloin DeGruy.

Théophile Verloin DeGruy vs. Ses co-héritiers, pour un partage — No 1339 du docket de la Cour du Troisième District de l'État de la Louisiane.

EN VERTU de deux ordres émanés de la Cour [illegible] vingt-quatrième jour d'octobre 1849 [illegible]

[illegible]

Vente pour cause de départ

[illegible]

Partant Lundi 15 octobre.

POUR LA CALIFORNIE Via-CHAGRES—Le superbe navire à vapeur ALABAMA, capitaine J. J. Wright, partira pour Chagres, lundi, 15 octobre, à 9 heures du matin.

Prix du Passage.

Dans les salons,	$90
Dans les cabines du bas,	65
A l'entrepont, nourriture de l'équipage	45

☞ On n'assurera aucune cabine [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à C. J. MEEKER & Co. 16oct

POUR les ATTAKAPAS. Le steamer R. C. OGLESBY, capitaine E. S. Rackstone, [illegible] Franklin, la Nouvelle Ibérie, [illegible] Martinville et tous les points intermédiaires de l'Atchafalaya, à la Baie Berwick, vendredi 12 courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à P. J. PAVY & CO, 13, rue Conti.

N. B.—[illegible] est neuf et de peu de tirant d'eau [illegible]

Pour les Attakapas. Le steamer CORREO, capitaine John [illegible]

Paquebot steamer Créole entre la Nlle-Orléans et Pensacole.

Le steamer à basse pression CREOLE, de la Malle des É.-U., capitaine S. Broadwell, partira du Lac Pontchartrain pour Pensacole touchant à la Baie St Louis, la Passe Christian, Pascagoula et la Mobile, tous les vendredis matin à l'arrivée des chars de 9 1/2 heures.

RETOUR.

Départ de Pensacole—Tous les lundis soir à 8 h
" Navy Yard, " mardi matin à [illegible]
" Mobile, " mardi soir à [illegible]
" Pascagoula, [illegible]
" Passe Christian, " mercredi matin à 7
" Baie St Louis, " à 9

Et arrive au débarcadère du Lac Pontchartrain pour le train de 4 heures P. M. S'adresser à J. R. GEDDES, Agent, 10, Bank Place. 11 août—1☞

Paquebot régulier pour la Côte—Fort Jackson, Passe du Sud Ouest et Balize.

Le beau steamer à passagers, MONDIANA, capt. A. Lanoux, ayant été acheté expressément pour ces voyages, partira pour les lieux ci-dessus et tous les ports intermédiaires tous les samedis, à 10 heures A. M. précises. Il partira pour la passe du Sud Ouest et la Balize tous les dimanches, à 8 heures du matin. Pour le retour, il quittera la Balize tous les lundis à 9 heures du matin et arrivera en ville le mardi soir.

Le Mondiana a de magnifiques emménagements pour les passagers et le fret. Les soins les plus constants seront apportés aux affaires en général. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CHS A. DESLANC. 23mai

POUR LA HAVANE—Devant partir le 10 du courant—Le brick paquebot P. SOULÉ, capitaine M. Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, [illegible] TROISGROS & LAMBRE, 26, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots entre New York et la Louisiane—Pour partir cette semaine—Le navire fin voilier TORONTO, capitaine T. R. Shapter, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St-Joseph ou à J. W. STANTON & Co, encoignure Magasins et Lafayette. 2 oct

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier GOSSYPIUM, capitaine Louther, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER, 77, Commune. 9 oct

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de l'Union.—Le paquebot fin voilier QUEBEC, capitaine [illegible] Brewster, est en chargement [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Louis ou à J. W. [illegible] & Co. 1er oct

POUR NEW YORK—Ligne de l'Union—Le paquebot fin voilier WABASH, capitaine Bradway, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, entre les deux marchés, ou à J. O. WOODRUFF & Co, 93, rue des Magasins. 27sept